Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le 20/07/2026
ID : 017-200041689-20260706-CC2026_167-DE

République Française

Département de la Charente-Maritime

Vals de Saintonge Communauté

Conseil Communautaire du 6 juillet 2026

Objet : Convention d'objectifs et de financement avec la CAF - dispositif « Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) – Nouvelle offre de socialisation »

Numéro de délibération : CC2026_167

L'an deux mille vingt six, le six juillet, le Conseil Communautaire de Vals de Saintonge Communauté, dûment convoqué le 30 juin 2026, s'est réuni en séance plénière à Salle de l'Alliance à Essouvert sous la présidence de Mme Françoise MESNARD, Présidente de Vals de Saintonge Communauté.

Délégués présents :
Eric POISBELAUD, Frédéric BAUDOUIN, Yvette Sylvie FERRER, Stéphane CHEDOUTEAUD, Alain BILLAUD, Jean-Claude CAILLAULT, Gilles VENNER, Jean-Luc PATCINA, Gwendoline CAQUINEAU, Annie POINOT-RIVIERE, Cyrille BONNET, Eric MEHDAOUI, Christine VERNON, Pierre GABRIELLI, Loëtitia PELLIER, Guillaume BORDRON, Marie-Noëlle SURAUD, Géraldine DUPAS, Eric PENAUD, Jean ROULLIN, Jacques TROUVAT, Henri AUGER, Christelle BERNARD, Pascal SAGY, Emmanuelle CAIVEAU, Mathieu RENDU, Olivier FOUCHE, Vincent GINDRAU, Jacky RAUD, Thierry ADONIS, Michel PELLETIER, Frédéric BRUNETEAU, Gilles VIGNET, Joël WICIAK, Kévin NICOLAS, Frédéric PINSONNEAU, Daniel DARDILLAT, François ROUSSELOT, Michel FILLEUL, Clement PIOCHAUD, Ludmina DEPREZ, Patrick XICLUNA, Sylvain MARCHAL, Jean-Michel MANCEAU, Annie HILLAIRET, Frédéric MICHEAU, Corinne MIRBEAU, Pierre DENECHERE, Patrick BOUILLON, Jacques TORCHEUX, Valérie FLOCH-RUJU, Bruno POMMIER, Sylvette GEOFFROY, Dominique SEYFRIED, Gaëlle GUIBERTEAU, Corinne ETOURNEAU, Françoise MESNARD, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Cathy RULLAUD-MICHEL, Denis PETONNET, Frédéric EMARD, Erwan CHARLES, Annie PEROCHON, Jean-Michel PIOLOT, Michel LALAIZON, Sylviane DORNAT, Sylvain ALBRECHT, Christelle MARCHET, Antony MATTIUZZO, Gilles BELON, Pierre TEXIER, Didier DAUNIZEAU, Fabrice RENAUD, Julien GOURRAUD, Suzette MOREAU, Marie-José TRICHET, Patrice FOUCHER, Bastien CHAPACOU, Florence BARBE, Jean-Claude MARTEAU, Marina GALLOIS

Absents excusés ayant donné procuration :
Jeannine PASCHER donne pouvoir à Stéphane CHEDOUTEAUD
Rose-Marie NICOLAS donne pouvoir à Bruno POMMIER
Didier BOREL donne pouvoir à Gwendoline CAQUINEAU
Thierry GOUJEAUD donne pouvoir à Michel FILLEUL
Roseline GICQUEL donne pouvoir à Marie-José TRICHET
Sophie BELLEBEAU donne pouvoir à Jean-Luc PATCINA
Remi MARBOEUF donne pouvoir à Clement PIOCHAUD
Rachel DRON donne pouvoir à Sylvain MARCHAL
Jocelyne PELETTE donne pouvoir à Cathy RULLAUD-MICHEL
Laurent FLAMENT donne pouvoir à Denis PETONNET
Michel LAPORTERIE donne pouvoir à Cyril CHAPPET
Mathilde MAINGUENAUD donne pouvoir à Marylène JAUNEAU
Jacques CASTAGNET donne pouvoir à Myriam DEBARGE

Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le 20/07/2026
ID : 017-200041689-20260706-CC2026_167-DE

Herve DE LARQUIER donne pouvoir à Sylviane DORNAT
Danielle PERTUS donne pouvoir à Frédéric MICHEAU
Sylvie BARRAUD KEROULLE donne pouvoir à Julien GOURRAUD

Absents :
Francine CHENU, Jean-Luc JOUVE, Cédric TRANQUARD, Bruno SOGUES, Alain CHUTEAU, François PASQUET, Laurent RIGLET, Béatrice GEAY, Bernard GOURSAUD, Jean-Jacques MENAGER, Germain HENNION, Jérôme CAILLAUD, Stéphanie GRIMAUD, Yves-François SCARINGELLA, Philippe HARMEGNIES, Dominique BERNAZEAU, Marie-France GORON, Serge BERNET, Alain INGRAND, Jean-Mary BOISNIER, Thierry BROSSARD, Gérard BIELKA, Bruno MAPAL, Thierry GIRAUD, Jérémy VAQUETA, Philippe BARRIERE, Frederic RASSE, Sylvie PERRIER, Sylvie POUILLET, Pascal MARTINEAU, François PINEAU, Jean-Claude GODINEAU, Francette GUICHARD, Jacques GOGUET, Philippe MERCIER, Laurent BOUILLE, Julien BLASAC, Brigitte DAVID

Secrétaire de séance :
Stéphane CHEDOUTEAUD

Assistaient à la séance : ROSIER Renaud
GUIBERTEAU Cécilia
GROLEAU Karine
HOUET Patricia
REGNAULT Pierrick
GROS Véronique

Nombres de membres :
En exercice : 138
Quorum : 70
Présents : 84
Votants : 100
Pouvoirs : 16

Publication (affichage) ou notification du :

Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le 20/07/2026
ID : 017-200041689-20260706-CC2026_167-DE

Convention d'objectifs et de financement avec la CAF - dispositif « Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) – Nouvelle offre de socialisation »

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 5 mai 2025, portant modification des statuts de Vals de Saintonge Communauté,

Vu les orientations de la branche Famille relatives au soutien à la parentalité et à l'accompagnement de la petite enfance de la Caisse d'allocations familiales (CAF),

Vu la proposition de convention d'objectifs et de financement présentée par la Caisse d'allocations familiales au titre du dispositif «Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) – Nouvelle offre de socialisation» qui permet une aide au financement d'un montant forfaitaire, selon le nombre de 1/2 journées organisées,

Considérant que ce dispositif vise à expérimenter et à évaluer de nouvelles offres de socialisation à destination des jeunes enfants, en lien avec leurs parents,

Considérant que cette action a pour objectif de développer des expériences collectives favorisant la socialisation des enfants avant leur entrée à l'école maternelle, tout en associant pleinement leurs parents,

Considérant que le projet cible prioritairement les enfants n'ayant pas bénéficié d'un mode d'accueil collectif ou individuel avant leur scolarisation,

Considérant que cette démarche s'inscrit dans une logique de continuité éducative et de coopération entre les acteurs de la petite enfance, de l'enfance et de l'éducation,

Considérant qu'au titre de l'année 2026, six écoles du territoire participeront à cette expérimentation en partenariat avec les équipes des Lieux d'accueil enfants-parents (LAEP), des accueils de loisirs et des établissements d'accueil du jeune enfant :

- école d'Aulnay-de-Saintonge,
- école de Villeneuve-la-Comtesse,
- école Régnault à Saint-Jean-d'Angély,
- école de Bords,
- école de Saint-Savinien,
- école de Neuvicq-le-Château.

En conséquence, il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver la mise en œuvre du projet « LAEP – Nouvelle offre de socialisation » sur le territoire communautaire,
- d'approuver les objectifs du projet visant à favoriser la socialisation des jeunes enfants, à accompagner les parents dans leur rôle éducatif et à faciliter la transition vers l'école maternelle,
- de prendre acte de la participation, pour l'année 2026, des écoles maternelles d'Aulnay-de-Saintonge, de Villeneuve-la-Comtesse, Régnault à Saint-Jean-d'Angély, de Bords, de Saint-Savinien et de Neuvicq-le-Château à cette expérimentation, en lien avec les équipes des LAEP, des accueils de loisirs et des crèches du territoire,
- d'approuver les termes de la convention d'objectifs et de financement proposée par la Caisse d'allocations familiales dans le cadre du dispositif «Nouvelle offre de socialisation» ci-jointe,

Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le 20/07/2026
ID : 017-200041689-20260706-CC2026_167-DE

- d'autoriser madame la présidente à signer ladite convention ainsi que tout avenant ou document afférent à son exécution,
- d'autoriser madame la présidente à solliciter et percevoir les financements correspondants.

Adopté à la majorité.

- Pour : 94
- Contre : 1
- Abstention : 5

Ainsi fait et délibéré, les jours et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme.

Fait à Saint-Jean-d'Angély,
Le 15 juillet 2026

Le secrétaire de séance,
Stéphane CHEDOUTEAUD

La Présidente de Vals de Saintonge Communauté,
Françoise MESNARD